

SEANCE DU 29 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, le 20/06/2020, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Conseillers en exercice : 15
 Conseillers présents : Mesdames et messieurs BRUNET, DOREAU, VANDENDORPE, GUERIN, AMIRALTA, ANTOINE, AUBERTOT, GALLWA, GREMAT, MINIER, SOUBISE, formant la majorité des membres en exercice.
 Conseillers absents excusés: PERRIGAULT, SENDIM-DE-RIBAS-LIRA, LESCOP, FOUCTEAU-ESPINASSE
 Conseillers votants : 11
 Secrétaire de séance : Quentin MINIER

2020/23 Vote du taux des taxes

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition pour 2020 dressé par les services fiscaux et rappelle le contexte suivant :

Vu la loi de finance 2020 prévoyant la suppression progressive de la TH RP (résidences principales) pour 80% des ménages éligibles puis totale en 2023 pour l'ensemble des ménages.
Vu la réforme de la fiscalité directe locale, dès 2020, où les communes perdent leur pouvoir de taux de TH en 2020. Les taux de taxe d'habitation sont gelés à hauteur de ceux appliqués en 2019.

Vu les valeurs locatives de la TH revalorisées de 0,9 %.

Vu que la TH sur les résidences secondaires est maintenue et que les bases fiscales de la TFB et TFNB sont revalorisées de 1,2%.

Vu l'inflation très modérée : une inflation à + 1,6% en 2018, +1% en 2019, 1% en 2020.

Il est proposé au Conseil municipal d'appliquer une majoration des taux des taxes de 0.5 %.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE une augmentation des taux des taxes foncières (bâti et non bâti) de 0.5 % pour l'année 2020 :

TAXES	2019		2020	
	Taux	Produit réel	Taux	Produit attendu
Habitation	12.14 %	66 539 €		
Foncière (bâti)	16.23 %	54 354 €	16.31 %	55 523 €
Foncière (non bâti)	37.03 %	20 070 €	37.21 %	20 431€
PRODUIT FISCAL	140 963 €		75 954 €	

Ce qui donne un produit fiscal attendu de **75 954 €** pour 2020

2020/24 Vote du budget communal 2020

Monsieur le Maire procède, article par article, à l'explication des sommes prévues en recettes et en dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le budget de l'année 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	504 241.27 Euros
SECTION D'INVESTISSEMENT	120 555.43 Euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les sommes au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre avec définition de l'opération pour la section d'investissement.

VOTE à l'unanimité, le budget communal de l'année 2020.

2020/25 Vote du budget assainissement 2020

Monsieur le Maire procède, article par article, à l'explication des sommes prévues en recettes et en dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le budget de l'année 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	54 786.18.00 Euros
SECTION D'INVESTISSEMENT	36 329.22 Euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les sommes au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre avec définition de l'opération pour la section d'investissement.

VOTE à l'unanimité, le budget unique du service d'assainissement de l'année 2020.

2020/26 Révision du loyer communal sis 15 rue principale

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la révision du loyer, logement communal 15 rue Principale, qui doit être basée sur l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2019

Valeur de l'indice de référence des loyers :

- 4^{ème} trimestre 2018 : 129.03
- 4^{ème} trimestre 2019 : 130.26

Variation annuelle de + 0.95 %

Logement sis 15 rue Principale loué actuellement à

Monsieur et Madame Yannick ROBINEAU étant de 339.98 Euros passera à

$$339.98 \text{ €} \times 130.26/129.03 = 343.22 \text{ €}$$

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de suivre l'indice de référence des loyers et de modifier le loyer mensuel au 1^{er} juillet 2020 pour 343.22 €.

2020/27 Commission Communale des Impôts Directs – Proposition d'une liste de contribuables

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 - 1 du code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La nomination des commissaires par le Directeur régional/départemental des finances publiques a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

PROPOSE une liste de vingt-quatre contribuables en qualité de :

COMMISSAIRES TITULAIRES :

- 1 BERTRAND Claudy
- 2 AMIRAULT Gérard
- 3 CHARBONNEAU Alain
- 4 CAMAIN Jean-Jack
- 5 GRENAT William
- 6 MASSE David
- 7 CHAMPIGNY Eddy
- 8 BOYER Thierry
- 9 BIHAN Sophie
- 10 ANTOINE Caroline
- 11 DURAND Jean-Paul
- 12 DOREAU Philippe

COMMISSAIRES SUPPLEANTS :

- 1 ROULET Jean-Claude
- 2 MASSÉ Claude
- 3 LAVEAU Philippe
- 4 PLUMÉ Dominique
- 5 VALET Jean-Louis
- 6 RABUSSEAU Bernadette
- 7 CHARBONNEAU Jean-Michel
- 8 JAHAN Claude
- 9 MARIAU Robert
- 10 PLOQUIN Hervé
- 11 DERIAUX Jean-Louis
- 12 GUERIN Stéphane

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h45

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.

Le Maire
Thierry BRUNET

Séance du 29 JUIN 2020 : liste des délibérations et tableau des visas

2020/23	Vote du taux des taxes
2020/24	Vote du budget communal 2020
2020/25	Vote du budget assainissement 2020
2020/26	Révision du loyer communal sis 15 rue principale
2020/27	Commission Communale des Impôts Directs – Proposition d'une liste de contribuables

BRUNET Thierry	
DOREAU Philippe	
VANDENDORPE Benoît	
GUÉRIN Isabelle	
AMIRAULT Gérard	
PERRIGAULT Marylène	<i>Absente excusée</i>
ANTOINE Caroline	
AUBERTOT Cédric	
GALLWA Catherine	
SENDIM-DE-RIBAS-LIRA Nathalie	<i>Absente excusée</i>
LESCOP Giliane	<i>Absente excusée</i>
GRENAT Brigitte	
MINIER Quentin	
SOUBISE Mathieu	
FOUCTEAU-ESPINASSE Adeline	<i>Absente excusée</i>